## MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

### PROVINCE DE QUÉBEC



Aux Contribuables de la susdite paroisse

#### **AVIS PUBLIC**

est par les présentes donné par la soussignée, MARIE-CLAUDE COUTURE, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité, que lors de sa séance ordinaire du QUINZIÈME jour du mois de NOVEMBRE 2021,

# LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ UNE RÉSOLUTION AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE LIEU OÙ SE TIENNENT LES SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

**CONSIDÉRANT** le projet d'agrandissement de la clinique médicale à Saint-Côme;

**CONSIDÉRANT** qu'afin de permettre la réalisation du projet très attendu par les membres du

conseil et les citoyens, la salle du conseil doit être laissée au projet

d'agrandissement;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal doit se tenir par le fait même dans une autre salle;

**CONSIDÉRANT** que la salle du Centre de Loisirs Marcel Thériault est la mieux adaptée pour

permettre à tous les citoyens qui le désirent d'assister aux séances publiques;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### Résolution numéro 392-2021-11

Il est proposé par madame la conseillère Karen Mc Gurrin Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Salle du Conseil de la Municipalité de Saint-Côme soit désormais le Centre de Loisirs Marcel

Thériault.

**QU'** un avis public soit fait pour officialiser le changement de salle.

Adopté

DONNÉ à SAINT-CÔME ce 19e jour de NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN.

Marie-Claude Couture

Directrice générale et greffière-trésorière